

Départementaux 78 GENERALITES

Merci aux organisateurs

Le calendrier s'est rapidement positionné cette saison, nous en remercions tous les clubs volontaires !
Nous comptons sur votre compréhension, ainsi que celles des parents de vos gymnastes, pour les éventuelles loupés qui pourraient arriver.

Toutes et tous sur le plateau de compétition et autour sont bénévoles.
A la place des remarques négatives, pensez aux sourires, au soutien et à l'aide que vous pouvez leur apporter.

Nouvelle application

La nouvelle application sera utilisée sur toutes les compétitions puisqu'elle a largement fait ses preuves.
Nous remercions de nouveau le comité 78 pour l'achat des tablettes nécessaires au bon fonctionnement !
Pour les clubs, et leurs entraîneurs, pensez à vous renseigner sur l'application, et anticiper les ordres de passage.

Les engagements nominatifs pour les équipes ET les juges

Les compositions d'équipes nominatives et les juges doivent être transmis au club organisateur au plus tard 15 jours avant la compétition. Seuls les engagements par Internet seront autorisés :

<http://clubs.ufolepgym.com>

Avec l'utilisation de la nouvelle application, il est très important que les délais soient respectés, et que les juges ne soient pas modifiés. Si de nouveaux abus devaient arriver, nous sanctionnerons la saison prochaine tout changement de juge une fois la date limite dépassée.

Cette saison, une seule relance sera faite par échelon. Les sanctions seront ensuite appliquées.

Grilles de compétitions

Elles sont établies d'après les engagements de chaque club.

Les quotas régionaux seront annoncés lors des compétitions départementales.

Les grilles régionales seront connues au plus tard 8 jours avant les vacances de février.

Individuel.le.s

Par suite de la décision de la CTD, nous rappelons que les individuelles sont autorisées dans tous les niveaux.

En N8 et N7, il n'est pas possible d'engager plus d'une individuelle par équipe du même club.

Pour rappel, la coupe régionale de fin de saison permet à toute gymnaste, individuelle ou par équipe, de pouvoir participer à une seconde compétition en cas de non-qualification lors des phases départementales.

Les individuelles n'existant qu'en N3, N2 et N1 sur le programme technique, leur qualification dans les autres niveaux dépendra de la décision de la CTSR pour les régionaux, et sera indiquée explicitement sur le dossier.

Les individuel.le.s étant engagé.e.s comme tel.le.s pourront réintégrer une équipe lors des différents engagements, mais aucun.e autre gymnaste ne pourra prendre la place prévue pour l'individuel.le.s.

Pharmacie / secours

Il est rappelé que le club organisateur ne peut pas mettre à disposition des participants une pharmacie complète.
Les entraîneurs doivent venir avec leur trousse de base (élasto, bombe ou poche de froid, pansements, etc.)

Règles spécifiques 78

Certaines règles sont appliquées **EXCLUSIVEMENT** sur nos départementaux 78.

- En N8 et N7, il n'est pas possible d'engager plus d'une individuelle par équipe du même club.
- 3 entraîneurs seront autorisés avec chaque équipe club, et 2 coachs par club dans une équipe départementale.

Musique

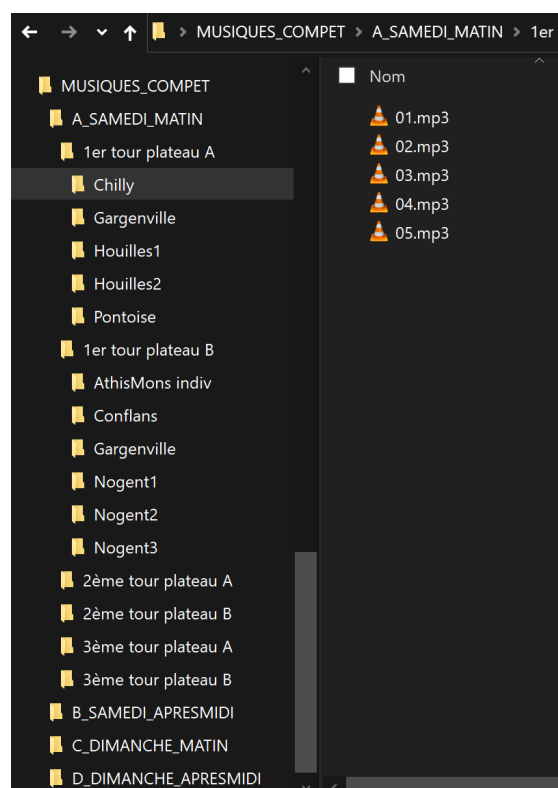
Par décision de la CNS, seule l'utilisation des clés USB sera autorisée d'après les règles fixées par la CTSR.

Les fichiers musicaux, pour être recevables, devront absolument respecter les règles suivantes :

- les fichiers devront être au **format mp3**,
- les fichiers devront obligatoirement être **numérotés dans l'ordre de passage**,
- les fichiers devront être **nommés dans l'ordre** :
 - ordre de passe,
 - le niveau et la catégorie,
 - le club,
 - le nom et le prénom de la gymnaste.

Si l'une de ces 3 règles n'est pas respectée, le fichier ne sera pas pris en compte.

<u>Quelques exemples valables</u>
• 01_N3_11-18 ans_CLUB_Lara_Klette.mp3 • 06- niveau3-11ansetplus- Club-Lara_Klette.mp3
<u>Quelques exemples non valables</u>
• N3_11-18 ans_Lara_Klette.mp3 (absence ordre et club) • 01_CLUB_N3_11-18 ans.mp3 (absence des nom et prénom) • 02_Pirates des Caraïbes_introduction (fichier non nommé suivant les règles)



Le fonctionnement - organisateur

L'organisateur devra avoir à sa disposition deux PC : un en salle d'échauffement, l'autre à la sono.

Il est également conseillé à l'organisateur d'imprimer cette fiche et de la laisser à côté de l'ordinateur.

Les règles énoncées ci-dessus devront **absolument** être respectées !

Il devra préparer l'arborescence de sa compétition comme indiqué ci-contre : CRÉNEAU > TOUR et PLATEAU > équipes.

C'est au contrôle des licences de vérifier les fichiers des équipes et le dépôt dans le bon dossier.

Avant chaque tour, les dossiers concernés seront récupérés par la sono

Le fonctionnement - équipes

L'entraîneur pourra profiter du PC pour mettre en conformité ses fichiers. Néanmoins, il est utile d'anticiper.

Une fois ses fichiers conformes, il devra les déposer dans le bon dossier (créneau, plateau, équipe).



CLE USB FONCTIONNEMENT



Je suis ORGANISATEUR



AVANT LA COMPETITION

Je prépare la liste des sous-dossiers par :

1. salle,
2. plateau,
3. demi-journée,
4. tour,
5. équipe.

LORS DU CONTRÔLE DES LICENCES

Remarque : prévoir un adaptateur USB

Je récupère les musiques des équipes :

1. en vérifiant que les fichiers sont bien en mp3,
2. en les mettant dans les bons sous-dossiers,
3. en vérifiant qu'ils sont nommés par ordre (01-02-etc.)

AU DEBUT de CHAQUE TOUR

Je récupère l'ensemble des sous-dossiers prévus pour le tour à venir.

Je passe les musiques des équipes en respectant l'ordre des fichiers.

APRES CHAQUE TOUR

Je supprime tous les sous-dossiers



Je suis ENTRAINEUR



AVANT LA COMPETITION

Je prépare ma clé USB en respectant le règlement :

1. Un dossier par équipe
2. Fichiers en mp3
3. Fichiers nommés avec l'ordre de passage



AU CONTRÔLE DES LICENCES

Je mets dans les bons sous-dossiers les musiques de mon(mes) équipe(s) pour le tour à venir.



AU FINAL

J'apprécie :

- de ne plus graver de CD
- d'avoir toutes les musiques sur une seule clé
- d'avoir les musiques qui passent sans problème

Départementaux Féminines N8 et N7

Les Clayes les 17 et 18 janvier 2026

Engagements

Les engagements nominatifs des équipes ET des juges devront avoir été réalisés par Internet avant :

le 4 janvier 2026
(attention aux vacances)

Forfaits

Tout forfait devra être déclaré le plus rapidement possible à Sébastien DESMOTS – sdesmots@ufolep.org

Rappel du règlement (brochure page 3) : Tout club déclarant forfait pour une équipe, à moins de 15 jours d'une compétition, devra obligatoirement présenter son ou ses juges, sous peine de voir appliquer une amende (55 € et déclasserement de l'équipe représentée)

Le gymnase

Gymnase Dorine Bourneton
2 passage Anne Frank
78340 Les Clayes-sous-Bois

Informations

Merci de lire la page des généralités !

- La salle de compétition sera équipée d'un double plateau féminin avec praticable gonflable.
- Deux barres câblées seront à disposition des gymnastes, mais pas de barres éducatives.
- La salle d'échauffement sera uniquement articulaire, dans un espace restreint, et accessible une heure avant chaque début de rotation.
- Le stationnement est limité : petit parking, et dans les rues environnantes.

- Des vestiaires sont à votre disposition, mais les affaires ne doivent pas y être laissées. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
- En raison du plan Vigipirate actuellement en vigueur, des contrôles d'accès seront en vigueur. Prévoir d'arriver assez tôt pour ne pas se retrouver bloqué.

Les contacts

En cas de besoin, vous pouvez prendre contact avec :

Coralie PRIQUET
coralie.priquet@orange.fr
06 33 08 54 81